

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2024-0200

AVIS PUBLIC est par la présente donnée, par le soussigné, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le lundi 8 juillet 2024 à 20 heures à la salle du conseil au 241, rue Coutu, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE 2024-0200

Emplacement

201, rue Rondeau
Lot : 5 842 895

Objet de la demande

La demande est à l'effet de permettre la diminution de 4.2 mètres de la marge avant minimum de 9 mètres. La demande consiste donc d'implanter un bâtiment accessoire de type garage à 4.8 mètres de la marge avant.

Disposition réglementaire affectée

Règlement d'urbanisme relatif au zonage numéro 15RG-0712

Lors de la séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ce vingtième jour du mois de juin deux mille vingt-quatre (20 juin 2024).



Éric Gélinas M. ATDR
Directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint